



# LE DEVOIR

## Une eau au-dessus de tout soupçon

■ Les experts se font rassurants

■ Le cabinet de Monique Jérôme-Forget tente de réparer les pots cassés

JEANNE CORRIVEAU  
LE DEVOIR

Les Montréalais peuvent sans crainte boire l'eau du robinet, assurent les experts, contredisant ainsi les propos alarmistes tenus dimanche par la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget. Même si la Ville de Montréal doit procéder à la mise aux normes de ses usines de traitement pour respecter les nouvelles exigences du ministère de l'Environnement du Québec, la qualité de l'eau n'est pas remise en question, disent-ils.

«La qualité de l'eau à la Ville de Montréal ne s'est pas détériorée depuis vingt ans», affirme Raymond Desjardins, directeur de la Chaire industrielle en eau potable de l'École polytechnique. Selon lui, les Montréalais n'ont pas à s'inquiéter de l'eau qu'ils boivent.

La Ville devra tout de même procéder à des travaux d'envergure pour moderniser ses usines d'épuration, car elles ne respectent pas les nouvelles normes en matière de «turbidité» qui concernent la quantité de matières en suspension dans l'eau traitée. Rappelons qu'à la suite de l'adoption, en juin 2001, du Règlement sur la qualité de l'eau potable, Québec a fait passer de 5 à 0,5 le facteur de turbidité que les municipalités doivent respecter. «Cette norme demande qu'il y ait une barrière quasi impénétrable pour arrêter les micro-organismes à l'entrée des usines. Il ne s'agit pas de pathogènes, mais de particules qui sont dans l'eau. C'est normal. On peut boire cette eau et ça n'a aucun effet sur la santé», explique M. Desjardins.

Le D<sup>r</sup> Pierre Payment, microbiologiste à l'Institut Armand-Frappier, abonde dans ce sens, ajoutant que, compte tenu de la qualité de la source d'eau à Montréal,

VOIR PAGE A 8: EAU

■ Lire aussi l'éditorial de Jean-Robert Sansfaçon en page A 6



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Le petit Mathis Boucher peut bien avaler quelques gorgées de l'eau de son bain, il n'y a pas de risques, assurent les experts.

## De vieux fantômes collent à Chrétien

Les commandites et le mariage gay empoisonnent la rentrée

MANON CORNELIER  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Le gouvernement Chrétien a été confronté à ses fantômes et à ses divisions hier, lors de la reprise des travaux parlementaires. Le scandale des commandites est revenu hanter dès les premières questions, l'Alliance canadienne laissant entendre qu'une partie des fonds avait servi à la publicité électorale des libéraux. En coulisses, cependant, les députés libéraux étaient davantage préoccupés par le vote, qui se tiendra aujourd'hui, sur la motion allianciste en faveur de la définition traditionnelle du mariage.

Le dépôt d'accusation contre le dirigeant de la firme de communications Coffin, la semaine dernière, et la révélation en fin de semaine que la GRC avait demandé, lors de son enquête sur le programme de commandites, d'examiner certains documents financiers de la section québécoise du Parti libéral du Canada, ont donné des munitions fraîches aux partis d'opposition.

Le chef de l'Alliance canadienne, Stephen Harper, a ainsi voulu savoir aux Communes si «l'enquête de la GRC porte sur du travail de communication électorale effectué pour le Parti libéral et qui aurait été payé par les contrats de Travaux publics». À sa sortie, il a reconnu n'avoir aucune preuve en ce sens, mais qu'on le laissait entendre et qu'il fallait se demander à quelles fins avait bien pu servir l'argent public versé aux firmes de communication aujourd'hui accusées ou soupçonnées de ne pas avoir fait le travail demandé.

VOIR PAGE A 8: CHRÉTIEN

## Choc politique en Californie

L'élection au poste de gouverneur est suspendue sine die pour cause de vétusté des machines à voter

MARC LAVINE  
AGENCE FRANCE-PRESSE

Los Angeles — Une cour d'appel américaine a provoqué hier un choc politique en décidant de suspendre sine die l'élection pour le poste de gouverneur de l'État de Californie, prévue le 7 octobre et à laquelle le candidat le plus célèbre est l'acteur républicain Arnold Schwarzenegger.

La 9<sup>e</sup> chambre d'appel fédérale de Californie a infirmé une décision en première instance qui avait débouté fin août l'Union pour la défense des libertés civiles (ACLU), à l'origine d'une plainte mettant en cause la vétusté de certaines machines à voter.

L'ACLU, qui comprend nombre de militants favorables au maintien du gouverneur démocrate actuel, Gray Davis, veut voir le scrutin retardé jusqu'au 2 mars, le temps que de nouvelles machines de vote soient installées dans tout l'État. «Le secrétaire d'État [de Californie, équivalent d'un ministre de l'Intérieur] est sommé de convoquer l'élection à une autre date que le 7 octobre», ont indiqué les trois juges de la chambre d'appel fédérale. Cette décision devrait vraisemblablement être portée devant la Cour suprême des États-Unis.

VOIR PAGE A 8: CALIFORNIE

### INDEX

Annonces.....	B 5	Idées.....	A 7
Avis publics..	B 4	Météo.....	B 4
Culture.....	B 8	Monde.....	A 5
Décès.....	B 5	Mots croisés..	B 4
Économie.....	B 1	Sports.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Télévision.....	B 7

Theodor W. Adorno

## Inspirateur malgré lui de Mai 68

L'Allemagne célèbre le centième anniversaire de son bourgeois radical, fondateur de la théorie critique

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Une ruse de la raison a fait naître un 11 septembre, il y a tout juste cent ans, Theodor Wiesengrund-Adorno, considéré comme l'un des plus grands penseurs radicaux du XX<sup>e</sup> siècle.

Ce qui s'est passé un autre 11 septembre, à New York, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, a d'ailleurs redonné actualité à sa philosophie critique. Imbibée de part en part d'un sentiment de la catastrophe permanente et du renouvellement incessant des formes de domination, dans le monde d'après Auschwitz, cette pensée n'en demeure pas moins traversée par le désir de stimuler les promesses de bonheur, pour conserver quelques bribes d'espoir.

L'Allemagne comme l'Europe marquent le coup de ce centième anniversaire en multipliant tout au long du mois les colloques, débats et publications autour de son enfant terrible de la philosophie, ce «bourgeois révolutionnaire», décédé en 1969. Les célébrations ont atteint un palier ce week-end, à Francfort, sa ville natale, où est d'ailleurs toujours installée son *alma mater*, le mythique Institut für Sozialforschung, le siège de l'École de Francfort, qui a tenté dès les années 1920 de rapprocher la philosophie et les sciences sociales, autour de la «théorie critique».

La mairie de la ville en a profité pour réorganiser son Prix Adorno, créé en 1977 pour récompenser une personnalité dans les domaines de la philosophie, de la musique, du théâtre ou du cinéma.

VOIR PAGE A 8: ADORNO



ARCHIVES LE DEVOIR

Theodor W. Adorno

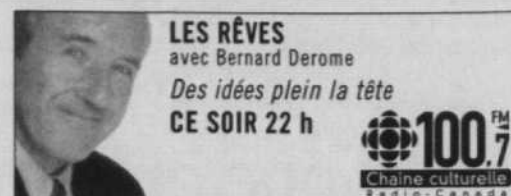


HULTON GETTY PHOTO ARCHIVE

La pensée de Theodor W. Adorno a inspiré la révolte étudiante de Mai 68, bien que le philosophe rejetât les mouvements de masse.

LE DEVOIR

## POLITIQUE



LES RÉVES  
avec Bernard Derome  
Des idées plein la tête  
CE SOIR 22 h

100.7  
Chaîne culturelle  
Radio-Canada



Michel David

Les menottes  
du PQ

À la veille d'un automne qui s'annonce chaud, Jean Charest paraissait rassuré sur au moins un point en fin de semaine dernière: «Le PQ est toujours menotté par son option, et il n'est pas près de trouver la clé des menottes.»

L'ADQ paraît trop amochée pour être en mesure de représenter une menace sérieuse aux prochaines élections, dans l'hypothèse où la «réingénierie» tournerait au cauchemar. De toute manière, c'est sur son flanc gauche que le PLQ sera vulnérable.

Rien ne lui plairait davantage que de voir les péquistes se lancer dans un autre de ces débats fratricides sur le trait d'union, qui leur donnent parfois des allures d'extra-terrestres aux yeux d'une bonne partie de la population.

Le grand schisme du milieu des années 1980 avait fait les délices de Robert Bourassa. S'il ne s'était lui-même embourbé dans la vase du lac Meech, les libéraux auraient très bien pu aller chercher un troisième mandat consécutif en 1994.

Le premier ministre était peut-être trop absorbé par son conseil général pour lire le texte que Claude Morin a fait paraître dans *Le Devoir*, samedi, mais il aurait sans doute été ravi de voir le «père de l'épistémologie» reprendre du service. Il n'a pas son pareil pour fouetter l'ardeur des «purs et durs». Si Jean-François Lisée pouvait maintenant y aller d'une petite contribution...

Les années d'opposition sont généralement une période de vaches maigres pour les «modérés». Le dévouement et la modération ne font pas bon ménage. Déjà difficiles à encadrer quand le PQ est au pouvoir, les «purs et durs» deviennent carrément incontrôlables dans l'opposition.

Dès lors, le chef du parti, ou ceux qui aspirent à le devenir, n'ont d'autre choix que de leur emboîter le pas, sous peine d'être broyés, comme l'a été Pierre Marc Johnson. D'où le fascinant spectacle offert par Pauline Marois et François Legault, qui suppliaient littéralement Bernard Landry de mettre la pédale douce, à pareille date l'an dernier, et qui l'entraînent aujourd'hui dans une fuite en avant, au point de lui faire renier son modèle d'union confédérale à l'europpéenne, qu'il avait érigé en dogme.

Quoi qu'il pense réellement, il apparaît douteux que M. Landry prenne le risque de soumettre son leadership à un vote de confiance lors du congrès de 2005. Il attend simplement son heure, c'est-à-dire le moment où quelqu'un sera en mesure de bloquer le chemin à Mme Marois. Soit, ni elle, ni M. Legault ne lui paraissent dignes de lui succéder, mais il sait très bien qu'à eux deux, ils disposent de suffisamment d'appuis pour lui infliger une cruelle humiliation.

Aucun des deux ne pouvant se permettre d'être moins souverainiste que l'autre, on assiste depuis le 14 avril à une surenchère qui devrait normalement permettre de nettoyer l'article 1 de toutes les impuretés qui l'ont terni au fil des ans.

En 1995, Jacques Parizeau avait accepté à contre-cœur d'annexer à la souveraineté un partenariat auquel il ne croyait pas. Aujourd'hui, les aspirants à la direction du PQ proposent de larguer un partenariat qu'ils avaient toujours cru indispensable pour recueillir une majorité de OUI. Il est vrai que ce parti n'est pas à un paradoxe près.

M. Legault en est aujourd'hui à promettre la tenue d'un référendum sur la souveraineté tout court dans les premiers mois qui suivraient une victoire du PQ, peu importe la conjoncture. On n'est plus très loin de l'élection référendaire. Allons, encore un petit effort, Mme Marois!

Les «purs et durs» ont toujours considéré les «modérés» comme des pleutres. Dans le cas de Claude Morin, ses relations troubles avec la GRC en ont même convaincu plusieurs que l'épistémologie était une stratégie que cet être maléfique avait imaginée pour saboter le projet souverainiste.

Plusieurs au PQ tiennent l'ex-député de Montmorency, Jean-François Simard, pour un opportuniste, plus soucieux de promouvoir sa carrière que la souveraineté. Il faut néanmoins un certain courage pour se porter à la défense du partenariat, ces temps-ci. Remarque, ça ne l'empêche pas d'appuyer François Legault...

Dans un texte publié récemment dans *La Presse* sous un titre imprécatoire, *S'ouvrir ou périr*, M. Simard écrivait que cet empressément de liquider le partenariat était l'indice d'un «malaise profond au sein du PQ», qui n'aurait rien appris de sa défaite du 14 avril dernier.

Selon lui, le message du 14 avril était précisément que «les Québécois en ont assez des positions politiques ex cathedra qui ressemblent à des bulles papales». Cette radicalisation du discours péquiste «ne correspond pas aux ambitions des Québécois» et risque de «marginaliser davantage le mouvement souverainiste».

Chaque fois que l'occasion se présente, Claude Morin s'empresse d'y aller de sa suggestion d'un référendum qui porterait sur une proposition globale énumérant une série de modifications — totalement irrecevables à Ottawa et dans le reste du pays — à apporter à la constitution canadienne.

M. Morin devrait peut-être songer à un publier sous un autre nom, tellement sa signature condamne à l'avance toute proposition qu'il puisse faire au PQ. De tous les scénarios qu'on puisse imaginer, c'est certainement celui qui poserait le plus sérieux problème à Jean Charest. Du coup, c'est lui qui se trouverait menotté.

Le premier ministre n'a cependant pas à s'inquiéter. Condamné à jouer le tout pour le tout, le PQ n'en a pas encore fini avec les «conditions perdantes». Le Québec non plus.

mdavid@ledevoir.com

Sous-traitance

Charest trouvera les syndicats  
sur son cheminLe gouvernement vient de déclarer la guerre aux travailleurs,  
selon la CSN et la FTQKATHLEEN LÉVESQUE  
LE DEVOIR

La détermination du premier ministre Jean Charest à modifier l'article 45 du Code de travail a suscité hier autant l'enthousiasme du patronat que l'ire des syndicats qui y voient un «glissement manifeste vers le modèle Harris».

Pour les centrales syndicales, l'annonce de M. Charest, faite dimanche dernier lors du conseil général du Parti libéral, a toutes les apparences d'une déclaration de guerre aux travailleurs, puisque le gouvernement Charest «n'a pas de sensibilité face à la paix sociale».

La présidente de la CSN, Claudette Carboneau, estime que l'ouverture facilitée à la sous-traitance favorisera les promoteurs privés liés au Parti libéral. «Le seul objectif visé par le gouvernement libéral est de contribuer à l'appauvrissement des travailleurs et peut-être aussi nourrir certains amis du pouvoir», a affirmé Mme Carboneau.

Cette dernière considère qu'il y a des relents de la «révolution du bon sens» de l'ancien premier ministre ontarien, Mike Harris, dans le projet de Jean Charest. Et Mme Carboneau de rappeler qu'aux élections de 1998, M. Charest avait tenté de prendre ses distances des acquis de la Révolution tranquille et qu'il avait témoigné de son admiration pour Mike Harris.

L'article 45 du Code de travail balise les conditions dans lesquelles peut s'exercer la sous-traitance. Ainsi, les conditions de travail des syndiqués continuent de s'appliquer lorsqu'une entreprise ou un corps public fait appel à un sous-traitant.

Pour le président de la FTQ, Henri Massé, l'idée d'accorder plus de «souplesse» dans les relations de travail est un prétexte pour faire de la réingénierie de l'État une opération budgétaire. Le gouvernement Charest cherche par tous les moyens à faire des économies, quitte à ce que ce soit sur le dos des travailleurs, estime-t-il.

Mais attention, préviennent Mme Carboneau et M. Massé, les syndicats ne toléreront pas un recul. Il pourrait y avoir des alliances entre centrales syndicales mais également avec le monde communautaire



JACQUES NADEAU LE DEVOIR  
Claudette Carboneau, présidente de la CSN, juge que Mike Harris constitue toujours un exemple pour Jean Charest.

pour monter aux barricades. «C'est les gens qui vont nous mobiliser. S'il fallait qu'on ne fasse rien, on mangerait une bonne chez nous», a lancé M. Massé.

«Je ne m'en vais pas avec l'objectif d'un affrontement», a déclaré hier le ministre du Travail, Michel Després. Le gouvernement Charest ne cherche pas à «désyndicaliser» certains travailleurs québécois. Le ministre Després n'a toutefois pas précisé comment il parviendrait à la quadrature du cercle, c'est-à-dire à

la fois respecter les conventions collectives existantes et encourager la sous-traitance dans le secteur public, par exemple, afin d'obtenir «des meilleurs services au meilleur coût».

La nouvelle que le Parti libéral respectera son engagement a été très bien accueillie par le patronat. Le président du Conseil du patronat, Gilles Taillon, affirme qu'une modification de l'article 45 est une «proposition progressiste» qui ne vise en rien à «saboter les syndicats».

«Est-ce que la conscience sociale, c'est de maintenir le protectionnisme rigide ou créer de l'emploi et réduire le chômage?», a expliqué M. Taillon.

L'Association des hôpitaux du Québec (AHQ), on se réjouit également des intentions gouvernementales. Un plus large accès à la sous-traitance ne toucherait pas «les soins mais plutôt les services accessoires», a précisé la porte-parole de l'AHQ, Lisa Massicotte.

Dans le secteur de la santé, le gouvernement Charest déposera trois projets de loi cet automne tel que promis: l'abolition des régions régionales de santé, la création d'un poste de commissaire à la santé et le regroupement des unités d'accréditations syndicales.

Pour la présidente de la Fédération des infirmières du Québec, Jennie Skeene, il est clair que l'objectif du gouvernement, «c'est de sauver de l'argent». Point. Mme Skeene ne voit aucun avantage à une fusion des unités d'accréditations. «Le fonctionnement du réseau, malgré les fusions du CHUM et du CHUQ, fait en sorte que les syndicats ne travaillent pas ensemble. Les établissements sont constamment remis en question. Demain, ça va être quoi? On propose encore une nouvelle formule d'établissement», a-t-elle laissé tombé.

Le ministre de la Santé, Philippe Couillard, y voit surtout l'occasion d'améliorer les services dans les hôpitaux. «Il y a 50 à 60 accréditations par hôpitaux. Tout le monde s'entend pour dire que ce n'est plus gérable. Mais cela n'est pas la responsabilité du mouvement syndical», a soutenu hier le ministre Couillard à l'occasion de l'inauguration des locaux du Laboratoire de santé publique du Québec.

Avec la collaboration de Robert Dutrisac et d'Isabelle Paré

Commandite du tabac

Ottawa espère toujours sauver  
le Grand PrixBRIAN MYLES  
LE DEVOIR

Les libéraux de Jean Chrétien espèrent toujours sauver le Grand Prix du Canada sans amender la loi interdisant la commandite du tabac qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre prochain.

Le ministre de la Justice, Martin Cauchon, a indiqué hier qu'il espérait encore convaincre les constructeurs de la F1 de courir à Montréal sans que leurs bolides n'arboient de publicités des fabricants de cigarettre.

M. Cauchon attend le résultat de la réunion des constructeurs qui a eu lieu en fin de semaine, en marge du Grand Prix d'Italie, avant de faire connaître ses intentions. «On veut s'assurer de pouvoir maintenir le Grand Prix à Montréal et s'assurer également de pouvoir avoir une course sans marque de commerce au niveau des produits du tabac», a-t-il précisé.

Montréal ne figure pas sur le calendrier provisoire du championnat 2004 rendu public la semaine dernière. Bernie Ecclestone, le grand patron de la F1, a maintes fois indiqué que la seule façon de sauver l'épreuve d'une disparition certaine serait d'accorder aux constructeurs une exemption permanente à la loi interdisant la commandite du tabac.

Les libéraux ne semblent pas prêts à plier. Ils ont profité au contraire de la rentrée parlementaire pour faire taire la rumeur et réitérer leur engagement de préserver la santé publique des Canadiens. Le quotidien torontois *The Globe and Mail* annonçait dans

son édition d'hier que le gouvernement fédéral étudiait tous les scénarios possibles pour sauver l'épreuve de Montréal, y compris un amendement à la loi antitabac et l'injection de dizaines de millions de dollars en subventions directes aux constructeurs.

«Santé Canada n'a pas l'intention de changer la loi», a tranché le ministre de la Santé, Anne McLellan, lors de la période des questions aux Communes.

Le ministre Cauchon a pour sa part écarté l'idée d'injecter des fonds publics dans la F1, une suggestion que le Bloc québécois a faite sienne.

A titre de ministre responsable du Québec, Martin Cauchon a affirmé en point de presse qu'il était conscient de l'impact du Grand Prix, «non seulement pour la grande région de Montréal, mais pour le Québec et le Canada, et je vais faire tout ce que je peux pour faire en sorte qu'on puisse maintenir l'événement».

Interrogé à la sortie de la réunion du cabinet, le ministre des Travaux publics, Ralph Goodale, a écarté l'idée d'amender la loi. «Il s'agit de la santé publique au Canada et je serais réticent, bien franchement, de reculer sur une position très ferme que nous avons déjà prise pour réduire le tabagisme», a commenté M. Goodale.

Du côté de Québec, le ministre de la Santé, Philippe Couillard, a affirmé dimanche qu'il n'était pas question de modifier la loi antitabac provinciale qui entrera aussi en vigueur cet automne, faisant taire les rumeurs contraires propagées depuis deux semaines.

Avec la collaboration de Manon Cornéliier

Landry est prêt à reprendre le  
pouvoir pour réaliser la souveraineté

PRESSE CANADIENNE

Le chef du Parti québécois, Bernard Landry, n'exclut pas l'idée de diriger son parti lors des prochaines élections générales, mais seulement pour faire la souveraineté du Québec.

Dans une entrevue diffusée hier soir à Radio-Canada, M. Landry indique que «dans deux ans, je verrai si mes membres, les militants et la population en général ont l'impression que je m'occupe bien de mon mandat premier de chef de l'opposition et de chef de parti, et il se peut très bien que je sois là pour reprendre le pouvoir et faire la souveraineté du Québec».

Mais l'ex-premier ministre ne semble pas très tenté par un mandat de «bon gouvernement» péquiste, sans souveraineté à la clé. «Le gouvernement provincial, je l'ai fait avec ardeur, et pas si mal, pendant 20 ans, a-t-il dit. Alors, moi si je reviens au pouvoir — et je le dis en toute franchise à mes compatriotes —, c'est pour conduire le Québec où il doit aller: à la dignité de la liberté et de la souveraineté».

Cela dit, M. Landry a réitéré qu'il sera en poste au moins jusqu'au prochain congrès du PQ, «probablement en 2005». «Le parti l'a demandé», a-t-il dit, rappelant qu'il voulait restructurer et moderniser le parti en vue des prochaines élections générales, au plus tard en avril 2008 — M. Landry aurait alors 71 ans.

Interrogé sur l'impact de sa «prestation» dans le

documentaire *À hauteur d'homme*, de Jean-Claude Labrecque, diffusé dimanche soir à Radio-Canada, M. Landry a répondu que «c'est la population qui en jugera». Le cinéaste a pu suivre l'ex-premier ministre du matin au soir et avoir un accès privilégié aux réunions avec ses conseillers pendant la campagne électorale. Quant aux motifs qui l'ont poussé à accepter le dangereux pari de la voir en coulisses de campagne, M. Landry a invoqué «la transparence historique, la clarté, la mémoire collective».

Plus tôt dans la journée, le réseau TVA avait diffusé également une entrevue que le chef de l'opposition avait accordée au journaliste Paul Larocque. M. Landry s'en prenait aux méthodes de travail des journalistes. «Les dentistes ont des règles, les journalistes doivent en avoir». Il n'a pas toujours apprécié le travail des reporters, qui avaient, selon lui, tendance à trop insister et à «poser 15 fois la même question».

L'ex-premier ministre estime par ailleurs que ce sont les fusions municipales qui lui ont fait perdre le pouvoir — en fait, selon lui, une vingtaine de sièges. «Parfois, le bien commun exige une chose qui heurte certains», plaide-t-il pour expliquer les fusions municipales.

De passage à l'Université de Sherbrooke, hier, pour rencontrer des étudiants, Bernard Landry a refusé de répondre aux questions des journalistes locaux portant sur le documentaire en raison d'une entente d'exclusivité avec les grands réseaux de télévision.

EN BREF

Copps prépare  
la transition...

(PC) — La candidate Sheila Copps affirme avoir elle aussi une équipe qui prépare la transition de façon informelle, dans l'éventualité où elle serait élue à la tête du Parti libéral du Canada. «C'est sûr que si on veut être premier ministre, on veut avoir une équipe et quand on travaille en équipe, on songe à quelle sera l'équipe après le 15 novembre [date du congrès à la direction du Parti libéral du Canada], a-t-elle soutenu. C'est normal.» Mme Copps a fait ces commentaires hier à Montréal, en point de presse, après s'être adressée à un auditoire du Cercle canadien de Montréal. Le clan du favori, Paul Martin, travaille déjà de façon informelle à une éventuelle transition, évoquant différents scénarios de passation des pouvoirs entre la date du congrès et celle du départ effectif de Jean Chrétien, toujours officiellement prévu en février 2004. Des rumeurs font cependant état d'un départ de M. Chrétien dès la période des Fêtes, ce qui laisserait peu de temps pour une période de transition après le congrès du 15 novembre.



Sheila Copps

Raymond Chrétien  
quitte Paris

(PC) — Le premier ministre du Canada ne sera pas le seul membre de la grande famille Chrétien à délaissier la vie politique et publique, d'ici quelques mois. Le neveu de Jean Chrétien, Raymond, quittera son poste d'ambassadeur du Canada en France pour rentrer au pays afin d'œuvrer dans le secteur privé. Raymond Chrétien sera remplacé dans ses bureaux par Claude Laverdure, un proche conseiller du premier ministre en matière de politique étrangère. C'est M. Laverdure qui a aidé Jean Chrétien à piloter les récents dossiers internationaux, dont celui entourant la prise de position du Canada face à la guerre en Irak. Il compte plusieurs années d'expérience en diplomatie, notamment aux ambassades de Belgique et d'Haiti.

S'injecter des drogues  
sous surveillance

Vancouver (PC) — Le premier «site d'injection supervisée» en Amérique du Nord a finalement été inauguré officiellement hier à Vancouver. L'endroit ne sera pas accessible aux consommateurs de drogue avant encore une semaine, mais les partisans de l'initiative se réjouissent déjà. Sur une note plus émotive, certains ont par ailleurs évoqué le souvenir des nombreux toxicomanes morts des suites de surdoses et de maladies causées par la consommation de drogue ou l'utilisation de seringues contaminées. Le projet controversé, financé par les gouvernements fédéral et provincial, fournira aux utilisateurs de drogues une trousse d'injection et leur permettra de s'injecter leur dose sous la surveillance d'une infirmière. L'initiative ne mettra pas fin à la toxicomanie, mais cela fera une différence, a prédit le maire de Vancouver, Larry Campbell.

## É D I T O R I A L

## Encore l'eau

Quiconque a suivi les discussions, manifestations, déclarations publiques entourant les projets de privatisation des réseaux d'aqueduc municipaux au milieu de la décennie précédente, a dû croire à un rêve en entendant la présidente du Conseil du trésor, Madame Jérôme-Forget, revenir sur le sujet cette fin de semaine, à Laval. Heureusement, la ministre a vite été rabrouée par son chef, mais la bourde donne un aperçu du degré d'improvisation auquel on risque d'assister cet automne.

Quelle gaffe en effet que cette sortie de Madame Jérôme-Forget qui a voulu utiliser l'exemple de l'eau potable pour illustrer la politique de son parti en matière de partenariat public-privé. Alors que le premier ministre Charest tentait de mobiliser ses troupes en vue des grandes manœuvres de l'automne, Mme Forget y allait de l'exemple de l'eau potable pour justifier le recours au privé. L'eau de Montréal, a-t-elle dit, n'est pas de la meilleure qualité et, puisqu'il faudra beaucoup d'argent pour corriger la situation, on devrait faire appel au secteur privé.

Or, on se souviendra que cette question a été tranchée il y a cinq ans par le gouvernement Bouchard et par l'administration montréalaise de Pierre Bourque. Après études, consultations et débats publics, les autorités en sont venues à la conclusion qu'il n'y avait pas d'avantages significatifs à tirer d'une éventuelle privatisation des réseaux d'aqueduc. D'une part, parce que les investissements nécessaires n'étaient pas aussi considérables que certains avaient tenté de le faire croire; d'autre part, parce que personne ne croyait l'expertise de l'entreprise privée plus pertinente que celle du public dans un domaine d'activité sans grand mystère.

S'il est certains services à la collectivité où le privé peut faire mieux que le public, et à moindre coût pour les contribuables (on pense à l'entretien ménager, aux services de cafétéria, à l'enlèvement des ordures ménagères, au déneigement des rues, etc.), ce n'est pas le cas pour le traitement et la distribution de l'eau potable. Surtout s'il faut investir beaucoup d'argent à long terme. Après tout, les sociétés privées n'ont pas accès à des taux d'emprunt aussi intéressants que les gouvernements, et aucune n'a la patience d'attendre pour rentabiliser son investissement. Confier la tâche au secteur privé appelle donc une augmentation rapide et significative des tarifs aux compteurs qu'il faudrait installer dans chaque immeuble.

Selon diverses études publiées par les autorités publiques depuis 1996, les Québécois ne consomment pas plus d'eau que les autres Canadiens, du moins si l'on exclut certains très grands consommateurs commerciaux et industriels. Confier l'eau aux entreprises équivaldrait à abandonner à leurs seuls actionnaires une rente éternelle sur cette ressource naturelle abondante au lieu d'en faire profiter ses propriétaires véritables, nous tous.

Quant à la qualité de notre eau potable dont Mme Forget a parlé pour justifier la nécessité d'un recours aux investissements du privé, la nouvelle politique de l'eau adoptée par Québec, il y a tout juste un an, rehausse les critères d'évaluation et les exigences de traitement. Cet exercice, il est vrai, appelle des investissements importants. Mais, là encore, c'est aux municipalités qu'il revient d'assurer la qualité de cette ressource.

En revenant sur la question, Madame Jérôme-Forget a choisi le pire exemple possible pour expliquer la politique de son gouvernement. Ce faisant, elle vient de tirer le tapis sous les pieds de son chef, dont la priorité de l'heure est de convaincre les Québécois que les changements qui s'annoncent sont le fruit d'une réflexion approfondie du rôle d'un État moderne.

jrnsanfacon@ledevoir.ca

## Le droit de tuer

Qui peut objectivement s'étonner de ce qu'au sommet du pouvoir israélien, on s'autorise désormais à évoquer en «option» l'assassinat pur et simple de Yasser Arafat? Se désoler, oui, de ce qu'une démocratie pousse l'immoralité politique jusqu'à s'octroyer ouvertement le droit de tuer. Mais se surprendre, non, vu l'escalade désespérée, dix ans après la signature des accords d'Oslo, des violences qui empoisonnent cette espèce de guerre civile qu'on appelle le conflit israélo-palestinien.

Le ministre israélien des Affaires étrangères, Silvan Shalom, a déclaré hier que l'assassinat du président de l'Autorité palestinienne n'avait pas statut de politique gouvernementale établie. La précision rassure à peine. Le projet d'assassinat relevé dimanche par le vice-premier ministre Ehoud Olmert, candidat par ailleurs présenté au poste de premier ministre, prolonge logiquement la décision de principe prise la semaine dernière par le cabinet de sécurité israélien d'«expulser» M. Arafat, qui est emprisonné depuis près de deux ans dans ce qu'il reste de sa maison présidentielle de la Moukatakâ. Une maison elle-même sise au cœur d'un pays à peine virtuel dont la vie est rythmée par les bouclages et les «opérations de liquidation» des membres du Hamas. C'est depuis longtemps tout un peuple qu'on est en train d'assassiner par strangulation sous les yeux de la communauté internationale.

On voudrait croire en certains milieux gouvernementaux israéliens que l'élimination d'une manière ou d'une autre du chef palestinien contribuera à calmer le conflit en ouvrant la voie à un leadership plus modéré — ou plus docile. Ainsi que l'écrivait récemment l'écrivain israélien pacifiste Amos Oz, la pénurie de «modérés zélés» se fait sentir de tous les côtés. Rien n'est pourtant moins sûr. Le gouvernement d'Ariel Sharon juge-t-il aujourd'hui que ses assassinats ciblés contre des membres du Hamas ont suffisamment porté leurs fruits pour se permettre de décapiter un président qu'il considère comme un «obstacle absolu» à la paix? Peut-être, mais c'est un calcul qui ferait incontestablement couler du sang en invitant les extrémistes à commettre de nouveaux attentats suicide. Dans les rues de Gaza et Ramallah, l'opposition anti-israélienne se cristalliserait, y compris parmi les dénégateurs qui accusent le leader historique de corruption et d'autoritarisme.

De Bagdad, le secrétaire d'État américain Colin Powell a mal réagi à la menace proférée par M. Olmert, affirmant que les États-Unis «ne soutiennent ni l'élimination ni l'exil de M. Arafat». En cette matière, la Maison-Blanche a pourtant donné l'exemple sous George W. Bush, en faisant ouvertement la promotion de l'assassinat de Saddam Hussein, alors que Washington s'interdisait, depuis l'administration de l'ancien président Gerald Ford, d'éliminer un chef de gouvernement, par élémentaire souci de moralité en politique étrangère. Pour M. Bush, ce droit de tuer est compatible avec sa promesse de faire souffler à partir de l'Irak un vent de démocratisation sur l'ensemble du Proche-Orient. Dans certains cercles du pouvoir israélien, on ne raisonne pas différemment en voulant appliquer la loi arbitraire du Far West.



Guy Taillefer

♦ ♦ ♦

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA  
LE 10 JANVIER 1910  
FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON  
Vice-présidente finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JULES RICHER  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
JEAN-FRANÇOIS NADEAU, LOUIS LAPIERRE  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directeur, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE

MONIQUE JÉRÔME-FORGET...



GAROFA  
2003-09-16

## L E T T R E S

## Le développement des enfants d'abord

Dans son mémoire sur la qualité des services de garde (*Le Devoir*, 10-09-03), M. Tremblay plaide en faveur de la mission éducative des services de garde: «Si on veut réellement améliorer le développement des jeunes, il faut faire plus que les garder». Bravo! Toutefois, M. Tremblay nous explique que cela permettra plus tard aux enfants de «mieux s'intégrer sur le marché du travail» et «de devenir des citoyens productifs». Ainsi, le développement de notre «capital humain» nous permettra de «demeurer concurrentiels dans un univers de haute technologie». Là, on se demande si on a affaire à un professeur de sciences de l'éducation ou de sciences économiques! Est-il devenu utopiste de se préoccuper d'abord du développement de nos enfants, sans autre objectif, économique ou autre, que celui essentiel de leur mieux-être? Si M. Tremblay espère mieux vendre son projet éducatif aux décideurs en en faisant valoir l'intérêt économique, il dessert par ailleurs sa collectivité en subordonnant une pensée éducative humaniste à une logique de marché. Il est désolant de constater cette dérive chez un intellectuel de l'éducation.

Par ailleurs, ne jetons pas le bébé avec l'eau du bain, et souhaitons que l'étude de M. Tremblay remette en question l'intention du gouvernement libéral de favoriser le développement de places en garderies à but lucratif. L'étude confirme ce qui était bien connu de tous les intervenants du milieu, à savoir que, pour des raisons structurelles, elles offrent des services qui sont généralement de moins bonne qualité que ceux dispensés en CPE.

Jean-François Bernard

## Et la barbarie quotidienne?

Lorsqu'on me montre à la télévision les commémorations du 11 septembre dans le monde,

c'est plus fort que moi: j'ai honte et je m'indigne. Je suis pourtant très douée pour m'émouvoir. Pourquoi alors cette réaction? Parce qu'il y a une barbarie quotidienne et organisée qui sévit sur toute la planète actuellement. Il y a une guerre commerciale illimitée, une guerre contre les pauvres et les peuples (tous les indicateurs montrent que l'écart se creuse monstrueusement entre ceux qui s'enrichissent et ceux qui s'appauvrissent) qui jette cyniquement dans la maladie, l'esclavage moderne et la mort des millions d'individus. Le Fonds monétaire international (FMI), la Banque mondiale et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) en sont les principaux protagonistes.

Mais cette guerre intéresse bien peu les grands médias de la télévision qui «informent» la majorité de la population. Les journaux sont à peine mieux. Ils lui préfèrent des guerres plus télévisuelles: la guerre préventive, la guerre contre le terrorisme, la guerre humanitaire (sic), voire la Quatrième Guerre mondiale (sic) du gouvernement américain. Ils n'ont plus de budgets pour envoyer des journalistes sur un autre front: la conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce qui se déroule jusqu'à dimanche à Cancun au Mexique. On y organise pourtant le détraquage global du monde.

Catherine Caron  
Montréal, le 12 septembre 2003

## Inepties dans nos toponymes

La récente annonce du gouvernement fédéral de vouloir rebaptiser l'aéroport Dorval du nom de Pierre-Elliott-Trudeau fait ressortir l'incohérence dans l'attribution de certains de nos toponymes. Je ne dis pas que la couleur politique de la personne à honorer doit être un critère de sélection, mais, en revanche, il ne faut pas non plus se moquer des citoyens en oblitérant certains faits. Car, rebaptiser l'aéroport de Dorval du

nom de celui qui a provoqué le gâchis de Mirabel est carrément indécent. Et, comble d'ironie, le ministre fédéral des transports, David Collette, ajoutait sans sourcilier que le nom de Trudeau suivrait même un éventuel retour des vols à Mirabel. Ben voyons! C'est un peu comme si les Anglais décidaient d'appeler un jour un centre pour la paix, Tony Blair!... Soyons sérieux...

L'aéroport Trudeau n'est malheureusement pas la seule absurdité de notre paysage toponymique. Comment peut-on tolérer encore qu'une rue de Montréal se nomme Amherst?... Amherst fut un général anglais qui projetait d'envoyer des couvertures infestées du virus de la variole à certains peuples amérindiens pour les affaiblir, voire les exterminer. Leur seul crime était d'appuyer les Français installés ici. Ainsi, une rue de Montréal honore aujourd'hui un des premiers stratèges militaires dans l'histoire du monde à avoir préparé une guerre bactériologique.

L'hôtel Reine-Elizabeth, toujours dans la métropole, est un autre vestige de notre esprit colonial. Cet hôtel fut nommé ainsi en 1952 par la seule volonté du président du chemin de fer canadien. Cette décision fut maintenue malgré des nombreuses pétitions et la forte pression du milieu francophone, dont l'ancien maire Jean Drapeau. Ces derniers désiraient plutôt honorer le fondateur de Montréal en nommant l'établissement hôtelier Château Maisonneuve.

Savez-vous également que la station de métro Monk (et la rue du même nom) rappelle la mémoire de Maria Monk. Une femme dont le seul fait d'armes a été de publier aux États-Unis un livre diffamant le clergé catholique. Il fut par la suite prouvé que ses écrits n'étaient qu'un ramassis de faussetés.

Il y a dans ces quatre exemples une frontière de l'inacceptable qui me semble avoir été franchie. Notre ignorance de l'histoire nous fait malheureusement tolérer ce genre d'ineptie.

Jocelyne Jalette  
Joliette, 8 septembre 2003

## LIBRE OPINION

## La voix de la francophonie

GEORGES ARÈS

Président de la Fédération des communautés francophones et acadiennes (FCFA) du Canada

Bien sûr, nous accueillons avec optimisme l'arrivée à Québec d'un gouvernement qui se dit sensible à renforcer la coopération qui existe entre les Québécois et Québécoises et les francophones vivant ailleurs au Canada. Un rapprochement s'est déjà amorcé depuis 1995 avec l'adoption de la politique du Québec d'appui aux communautés francophones et acadiennes, mais ce que propose le nouveau ministre des Affaires intergouvernementales canadiennes, M. Benoît Pelletier, va bien au-delà des progrès accomplis au cours des huit dernières années.

L'approche de M. Pelletier rejoint nos propres aspirations: que le Québec réintègre pleinement la francophonie canadienne, pour que la solidarité naturelle qui existe entre francophones de toutes les régions du pays, puisse s'exprimer pleinement.

Nous avons l'habitude de prendre avec circonspection les engagements de partis politiques en campagne électorale. Dans ce cas-ci cependant, M. Pelletier n'a pas tardé à passer à l'action. Qu'un ministre des Affaires intergouvernementales venant tout juste d'être assermenté vienne réitérer ses engagements devant l'ensemble des chefs de file de la francophonie canadienne, comme il l'a fait en juin dernier à l'assemblée générale de la FCFA, voilà qui est de bon augure. Depuis, son personnel multiplie les contacts et a déjà com-

mencé avec nous à mettre en œuvre le programme qu'il a esquissé.

M. Pelletier a bien raison de souligner que la francophonie canadienne, loin d'être monolithique, est un ensemble de communautés ayant chacune ses caractéristiques propres. La réalité acadienne est bien différente de celle, par exemple, des Franco-Manitobains. Cela dit, les Québécois et les Québécoises sont les seuls à vivre dans une juridiction où la majorité des gens ont le français en commun, bénéficiant de l'éventail complet de services en langue française. Nous admettons volontiers que le fait français au Québec s'exprime avec une force telle qu'il a donné naissance à une société véritablement distincte.

## Le Québec doit prendre sa place

La puissante présence francophone au Québec en fait un chef de file tout désigné pour la francophonie canadienne, si le gouvernement québécois veille à bien assumer ce rôle.

L'implication substantielle du gouvernement fédéral a comme toile de fond la dualité linguistique. Un pays, deux langues officielles. Toute essentielle que soit cette contribution au développement de nos communautés, il nous faut aussi un partenaire qui base son action sur le fait français lui-même. La distinction peut sembler purement académique, mais elle a pourtant un impact important tant sur l'action des parlementaires que sur l'administration des programmes par les fonctionnaires.

Or, de tous les gouvernements au Canada, seul le Québec peut baser son action sur la scène nationale et internationale avec une optique pleinement francophone, en complémen-

tarité avec le gouvernement fédéral, des territoires et des autres provinces.

Dans le domaine de la francophonie, il va de soi que l'action du Gouvernement du Québec doit se faire de façon coopérative avec les communautés francophones en milieu minoritaire. L'appui doit également s'exercer dans les deux sens. Si nos communautés en milieu minoritaire ont besoin d'un certain accès aux infrastructures et à l'expertise québécoises, elles ont aussi développé des façons de faire qui pourraient intéresser le Québec. Pensons par exemple à l'enseignement à distance et à l'organisation des services gouvernementaux pour les petites clientèles.

Comment le Québec peut-il exercer son rôle de chef de file au sein de la francophonie canadienne? La participation pleine et entière de M. Pelletier à la rencontre des ministres provinciaux et territoriaux des affaires francophones cette semaine à Winnipeg est certainement un bon départ.

Les autres éléments du programme esquissé par M. Pelletier à notre assemblée générale et dans les pages du *Devoir* du 6 septembre dernier nous laissent croire que le Québec est décidé à prendre sa place. Le développement d'une vision commune de la francophonie canadienne, une action ciblée vers les dossiers prioritaires des communautés francophones en milieu minoritaire, l'établissement d'un Centre de la francophonie dans les Amériques, dont le rôle sera défini en partenariat avec ces communautés, et un rôle actif auprès des autres gouvernements du pays, voilà qui permettra au Québec de s'affirmer sur la scène francophone.

## LE DEVOIR

## ACTUALITÉS

## CALIFORNIE

SUITE DE LA PAGE 1

Satisfait de la décision des juges, le gouverneur Davis s'est déclaré déterminé à poursuivre sa campagne, qu'il a menée hier avec le soutien de l'ancien président Bill Clinton. «Je suis prêt à faire face aux électeurs quand les juges le décideront», a-t-il déclaré, tandis qu'aucune réaction n'était disponible dans le camp Schwarzenegger.

Quinze millions d'électeurs californiens étaient convoqués aux urnes le 7 octobre pour décider du sort de Gray Davis, accusé d'avoir conduit la Californie, l'État le plus peuplé des États-Unis, au bord de la faillite.

Le scrutin comprend deux questions: voulez-vous remplacer le gouverneur, et si oui, par qui? Plus de 130 personnes se sont portées candidates. Le vice-gouverneur démocrate Cruz Bustamante et l'acteur républicain Arnold Schwarzenegger sont en tête des intentions de vote.

Les machines contestées par l'ACLU sont identiques à celles qui avaient, lors de l'élection présidentielle de novembre 2000, provoqué un énorme imbroglio électoral en Floride, et permis au républicain George W. Bush de conquérir la Maison-Blanche avec seulement 537 voix d'avance sur son concurrent démocrate Al Gore.

Dans leur arrêt, long de 66 pages, les juges estiment que l'utilisation d'un tel système pourrait entraîner une violation du 14<sup>e</sup> amendement de la Constitution américaine, qui garantit le droit de vote de tous les citoyens américains.

«Les défauts inhérents au système sont tels qu'environ 40 000 votants pourraient voir leur bulletin ne pas être pris en compte», écrivent-ils. Tout en faisant remarquer qu'«aucun système n'est parfait», ils précisent que «la Constitution requiert une égalité de traitement pour tous les électeurs.

Dans sa plainte, l'ACLU avançait que si le matériel de vote n'était pas remplacé, le quart des quelque 15 millions d'électeurs inscrits, généralement les plus défavorisés, devraient voter avec des machines électorales anachroniques à poinçonnage.

À la suite des problèmes rencontrés en Floride, la plupart des États ont entrepris de moderniser leurs machines de vote, mais en Californie cette opération ne sera achevée qu'en mars.

L'ACLU fait valoir en outre que la situation est d'autant plus complexe en Californie que de très nombreux candidats briguent le poste de gouverneur.

Selon un sondage publié vendredi par le *Los Angeles Times*, les électeurs californiens restaient très partagés sur le départ ou non de leur gouverneur, 50 % d'entre eux y étant favorables et 47 % opposés.

Si M. Davis devait être destitué, 30 % des sondés se prononceraient alors en faveur de Cruz Bustamante, tandis que 25 % des sondés choisiraient Arnold Schwarzenegger.

Ce dernier a émis un communiqué pour demander au secrétaire d'État de la Californie d'en appeler du jugement de la cour d'appel fédérale, ajoutant qu'il continuait à faire campagne «activement».



LUCY NICHOLSON REUTERS

L'ancien président américain Bill Clinton est venu donner son appui hier au gouverneur démocrate de la Californie, Gray Davis.

## LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: [www.ledevoir.com](http://www.ledevoir.com)

## La publicité

Au téléphone (514) 985-3399  
Par télécopieur (514) 985-3390  
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

## Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344  
Par télécopieur (514) 985-3340  
Par courriel [avisdev@ledevoir.com](mailto:avisdev@ledevoir.com)

## Les avis de décès (Le Mémorial)

Au téléphone (514) 525-1149  
Par courriel [info@lememorial.com](mailto:info@lememorial.com)

## Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322  
Par télécopieur (514) 985-3340

## Service à la clientèle et abonnements

Au téléphone (514) 985-3355  
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30  
Par télécopieur (514) 985-5967  
Par courriel [abonnements@ledevoir.com](mailto:abonnements@ledevoir.com)  
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* peut, à l'occasion, mettre la liste d'adresses de ses abonnés à la disposition d'organisations reconnues dont la cause, les produits ou les services peuvent intéresser ses lecteurs. Si vous ne souhaitez pas recevoir de correspondance de ces organisations, veuillez en aviser notre service à la clientèle.

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc., dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québecor St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean-sur-Richelieu, division de Imprimeries Québecor Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québecor Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Émision de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

SUITE DE LA PAGE 1

Les partis d'opposition soutiennent depuis longtemps que le programme de 35 millions servait avant tout à récompenser les amis du parti au pouvoir. Le chef conservateur Peter MacKay est allé plus loin hier en déclarant, à sa sortie des Communes, que ce lien fait entre le parti et des fonds publics «suggère l'existence d'une caisse occulte [slush fund] libérale servant à promouvoir leurs propres activités politiques au détriment des intérêts des Canadiens. C'est ce qu'il y a derrière ces allégations».

Le premier ministre Jean Chrétien, qui n'a pas eu l'occasion de répliquer à M. MacKay, n'a pas rejeté directement les allégations faites par M. Harper. Il s'est contenté de rappeler que la GRC et la vérificatrice générale faisaient enquête à la demande du gouvernement et que toute personne ayant commis un crime serait poursuivie.

Il a utilisé le même argument pour rejeter la demande d'enquête publique indépendante du Bloc québécois. Une enquête, a expliqué le chef bloquiste Gilles Duceppe, qui servirait à faire la lumière sur l'ingérence politique dont a souffert le programme. Le premier ministre a simplement dit que «les ministres n'ont probablement rien à se reprocher».

Si cette affaire redonne des maux de tête aux libéraux, le débat autour du mariage gai lui en provoque de nouveaux, en particulier la résolution alliance dévoilée hier et qui est identique à une motion adoptée en 1999. Elle déclare «nécessaire» de «réaffirmer que le mariage est et doit demeurer exclusivement l'union d'un homme et d'une femme, et que le Parlement prendra toutes les mesures voulues pour préserver au Canada cette définition du mariage».

Cette motion sera débattue et votée aujourd'hui. Ce vote, que le gouvernement n'avait pas planifié, ne changera pas ses plans, mais exposera la division qui règne dans ses rangs. Selon différents sondages réalisés cet été par des journaux, plus d'une cinquantaine de députés libéraux seraient prêts à voter contre l'élargissement de la définition du mariage civil de façon à couvrir les mariages gais.

Signe du malaise libéral, le président du caucus gouvernemental Stan Keyes a rejoint à ses collègues de voter contre ce qu'il considère une «motion irresponsable et antidémocratique», car elle ne cherche qu'à discréditer le gouvernement. Ce commentaire a fait sursauter le chef allianciste Stephen Harper. «Comment un vote au Parlement peut-il être antidémocratique?», a-t-il réagi.

M. Keyes, qui aurait souhaité que le gouvernement présente sa propre législation dès hier, a dit que plusieurs députés libéraux voteraient contre la motion, même s'ils appuient la définition traditionnelle du mariage.

Le premier ministre et le ministre de la Justice, Martin Cauchon, ont offert une porte de sortie à ces derniers hier matin, à la sortie du conseil des ministres. En parlant d'avoir recouru à «toutes les mesures voulues», a expliqué le premier ministre, «cette motion nous invite à utiliser la clause nonobstant, et c'est quelque chose que nous, promoteurs de la Charte des droits et libertés, n'avons jamais utilisée».

Déterminé à voter en faveur de la motion allianciste, le député libéral Pat O'Brien a reconnu au *Devoir* que certains de ses collègues étaient sensibles à cet

SUITE DE LA PAGE 1

il n'y a pas de raisons de s'inquiéter de la santé des Montréalais qui boivent cette eau.

À l'occasion du conseil général du Parti libéral dimanche, Monique Jérôme-Forget a pourtant affirmé que la qualité de l'eau de Montréal ne répondait pas aux normes internationales. C'est en tentant d'illustrer les intentions du gouvernement en matière de partenariat avec le secteur privé qu'elle a abordé le sujet de l'eau. «Il y a plusieurs endroits au Québec où l'eau n'est pas adéquate. Actuellement, l'eau de Montréal, notamment, n'est pas de qualité aussi élevée qu'ailleurs, y compris aux États-Unis. C'est donc dire que des milliards de dollars d'investissements seront nécessaires pour que l'eau soit d'une qualité acceptable», a-t-elle dit. La qualité de l'eau en Angleterre se serait améliorée depuis que sa gestion a été confiée au secteur privé, a-t-elle ajouté.

Le premier ministre Jean Charest s'est efforcé de nuancer les propos de la présidente du Conseil du trésor, allant même jusqu'à la contredire. L'eau à Montréal, comme ailleurs au Québec, est «parfaitement saine», a-t-il affirmé, et il n'est pas question pour le gouvernement de privatiser la gestion de l'eau.

Au cabinet de Mme Jérôme-Forget hier, on tentait de réparer les pots cassés. «Dans sa tête, c'était clair qu'elle voulait parler de la qualité des infrastructures de

SUITE DE LA PAGE 1

Le compositeur d'origine hongroise György Ligeti, maintenant âgé de 80 ans, a reçu la récompense de 50 000 euros (environ 77 000 dollars), samedi. Attribué tous les trois ans, le Prix a déjà récompensé le compositeur et chef d'orchestre français Pierre Boulez et le philosophe français Jacques Derrida.

Le 10 septembre, la veille de son anniversaire, Francfort dévoilait un nouvel aménagement de sa place Theodor W. Adorno. Demain la Kunstverein Frankfurt inaugure une expo consacrée à son fils prodige. Les célébrations culmineront à la fin du mois avec deux conférences internationales sur son œuvre.

Les éditeurs allemands ne sont pas en reste avec au moins cinq publications biographiques, dont une immense œuvre hagiographique de mille pages, où sont évidemment mises en opposition... dialectique la vie bourgeoise et la pensée radicale du géant intellectuel. En France — où Adorno ne sera influent qu'à compter des années 1970 —, Payot profite de l'anniversaire pour faire paraître en poche ses principales œuvres: *Minima moralia*, *Dialectique négative*, *Jargon de l'authenticité*, *Modèles critiques*, *Prismes et Trois études sur Hegel*.

Les grands magazines et les journaux ont tous publié des hommages et des analyses. Le *Spiegel* a parlé de Theodor W. Adorno comme d'un intellectuel «mur à mur» («allround») et a rappelé que «tout étudiant en sciences humaines a dû affronter son acte de penser et d'écriture comme on vient à bout de la rou-

## CHRÉTIEN

argument et envisageaient de s'opposer à la motion de l'Alliance. Pour sa part, il serait prêt à avoir recours à la clause contestée.

La députée québécoise Hélène Scherrer rejette le recours à la clause nonobstant, mais votera quand même avec l'Alliance. «Je ne m'engagerai pas dans les fleurs de tapis. [...] Je suis pour le maintien pour la définition traditionnelle du mariage. On verra pour les nuances par la suite», a-t-elle confié au *Devoir*.

Les libéraux, sauf les membres du cabinet, seront libres de voter comme bon leur semble. Même chose pour les bloquistes, les alliancistes et les conservateurs. Seuls les néo-démocrates sont tenus à un vote de parti. Paul Martin, a-t-on vérifié auprès de son équipe, devrait être présent.

Il n'était pas là hier, comme bon nombre de libéraux. Malgré 13 semaines de relâche, au moins le tiers d'entre eux étaient absents de leur siège au début de cette première période de questions automnale.

L'ombre de Paul Martin flotte cependant sur le Parlement à quelques jours de l'élection des députés au congrès au leadership. Cette élection, qui aura lieu en fin de semaine, devrait confirmer sa victoire, ce qui accentuera le flottement dont souffre le gouvernement, craint l'opposition.

Les libéraux faisaient tout hier pour tenter de dissiper cette inquiétude. M. Keyes a soutenu que les députés continueraient de faire leur travail, mais il



Jean Chrétien

## Le conseiller à l'intégrité se heurte à la méfiance des fonctionnaires

PRESSE CANADIENNE

Ottawa — L'homme chargé d'enquêter sur les irrégularités dans l'administration fédérale, et de protéger les dénonciateurs au sein de la fonction publique, affirme que son bureau est mal perçu et devrait être remplacé par un organisme indépendant, créé par le Parlement.

Dans son premier — et peut-être dernier — rapport annuel au Parlement, le responsable de l'intégrité de la fonction publique du Canada, Edward Keyserlingk, dit qu'on ne lui fait pas parvenir de révélations sur des actes fautifs mais plutôt des plaintes sur des questions de ressources humaines, de mauvais patrons, de harcèlement — tous des problèmes qui relèvent normalement d'autres instances ou tribunaux.

M. Keyserlingk soutient ne pas pouvoir surmonter la méfiance des fonctionnaires. «Malgré des efforts considérables pour démontrer que mon bureau est indépendant du gouvernement dans l'investigation et le traitement des problèmes, le scepticisme persiste, et même augmente», dit-il. Pour être plus crédible, fait-il valoir, il faudrait une loi assurant que ce service fonctionne indépendamment du gouvernement. C'est seulement à cette condition qu'on favorisera la divulgation d'actes fautifs dans l'intérêt du public, ajoute-t-il.

Parce que son bureau ne peut que faire des recommandations et parce qu'il est sous la supervision

avait bien du mal à expliquer qui serait leur guide après le congrès du 15 novembre qui entérinera la victoire de M. Martin. Comme plusieurs autres ministres, le ministre de l'Industrie, Allan Rock, insistait sur le fait qu'il n'y a qu'un premier ministre et qu'il avait donc un seul patron qui ne changerait qu'une fois la transition effectuée.

Plutôt terne, la séance d'hier n'a provoqué aucune étincelle, mais a permis de constater que les partis d'opposition feraient flèche de tout bois. Vache folle, bois d'œuvre, augmentation du chômage, avenir du Grand Prix de Montréal ont donné lieu à leur part d'échanges.

Le Bloc québécois a aussi dénoncé le premier projet de loi présenté hier par le gouvernement, accusant les libéraux de se livrer à des «manœuvres partisans» dans le seul but de satisfaire Paul Martin. «Le gouvernement n'a pas à se faire complice de Paul Martin», a déclaré le député Michel Guimond, avant de promettre une opposition acharnée de son parti.

Le projet de loi en question vise à devancer du 25 août au 1<sup>er</sup> avril l'entrée en vigueur de la nouvelle carte électorale. Cela permettrait à Paul Martin de déclencher des élections dès le printemps sans se mettre à dos les citoyens de l'Ontario, de Colombie-Britannique et de l'Alberta qui gagneront dans le premier cas trois sièges et dans les deux autres cas, deux. Le nombre total de circonscriptions passera alors de 301 à 308.

du Conseil du trésor, explique-t-il, les dénonciateurs ne le perçoivent pas comme ayant suffisamment de pouvoir pour donner suite à leurs dénonciations tout en les protégeant des représailles. Il ne les blâme pas. Lui-même n'irait pas à ce bureau, avoue-t-il.

Les syndicats de la fonction publique et certains députés et sénateurs réclament une loi créant un bureau indépendant chargé d'enquêter sur les allégations d'irrégularités.

Nycole Turmel, la présidente de l'Alliance de la fonction publique du Canada, donne raison à M. Keyserlingk. Selon elle, il est plus que temps de mettre fin aux études et le Parlement doit légiférer.

L'Institut professionnel de la fonction publique, qui représente les scientifiques fédéraux et d'autres professionnels, souligne que cela fait déjà dix ans que le gouvernement a promis une protection juridique aux dénonciateurs, et que le moment est venu de passer de la parole aux actes.

Selon les syndicats et plusieurs députés qui ont déposé leurs propres projets de loi, le bureau de l'intégrité devrait avoir plus de latitude pour faire appliquer ses décisions, un mandat plus large et le pouvoir de protéger les gens des représailles — toutes choses avec lesquelles M. Keyserlingk est d'accord.

Ce dernier estime aussi qu'il est temps de récompenser les dénonciateurs et de reconnaître qu'ils rendent service au public.

## EAU

l'eau. Elle s'est mal exprimée», a expliqué hier son attachée de presse, Véronique Mercier. L'intention de la présidente du Conseil du trésor était d'expliquer qu'en matière de réingénierie au sein du gouvernement, le recours au secteur privé n'était pas à dédaigner et qu'il pouvait être avantageux d'examiner ce qui se faisait ailleurs. Mais lorsqu'elle a évoqué la question de l'eau, son intention n'était pas de semer l'inquiétude dans la population et ses affirmations sur la qualité de l'eau n'étaient basées sur aucun rapport ou étude sur le sujet, a précisé Mme Mercier.

La vétusté du réseau d'aqueducs de la ville de Montréal n'est plus un secret. En février dernier, l'administration de Gérard Tremblay avait d'ailleurs rendues publiques deux études montrant que le tiers des conduites d'eau à Montréal avaient atteint le terme théorique de leur vie utile et que, si on ne procédait pas aux travaux de rénovation nécessaires, 67 % du réseau d'aqueducs serait périmé dans vingt ans. Pour rénover son réseau, la Ville aura besoin de dix milliards de dollars et son intention est de mettre Ottawa et Québec à contribution pour payer cette facture. Alan DeSousa, responsable du développement durable au comité exécutif, croit que l'émotion provoquée par les propos de Mme Jérôme-Forget permettra de mettre le sujet à l'ordre du jour du gouvernement. «J'ai rencontré le ministre [de l'Environnement] Thomas Mulcair il y a deux semaines et je l'ai

sensibilisé à l'importance de mettre sur pied rapidement une équipe pour étudier cette question, mais les événements d'hier ont sûrement donné beaucoup d'importance au dossier», dit-il.

M. DeSousa précise toutefois qu'il n'est pas dans l'intention de la Ville de privatiser son réseau, mais il ne ferme pas la porte au recours à l'expertise et à la technologie du secteur privé.

Pour Gaëtan Breton, de la Coalition Eau Secours!, la sortie de Mme Jérôme-Forget démontre éloquentement les réelles intentions du gouvernement: «Si la ministre lance des trucs comme ça, c'est qu'elle a un agenda». Son agenda, c'est la privatisation; elle l'a dit clairement. C'est la raison pour laquelle elle a décidé de faire peur aux gens», croit-il.

Il précise qu'on n'a recensé dans le monde aucun cas où la privatisation avait entraîné des économies — au contraire, dit-il, elle aurait provoqué des hausses de coûts «énormes». La privatisation n'a pas permis d'améliorer la qualité de l'eau, explique-t-il: «Ça fait déjà quinze ans que c'est privatisé en Angleterre. Ce qu'on sait, c'est que l'eau, en ce moment, est de bonne qualité et qu'il y a une réglementation solide. Mais rien ne prouve qu'elle est de meilleure qualité qu'autrefois.» La privatisation a aussi eu des effets pervers. Des citoyens, incapables de payer l'eau, ont vu leur service d'approvisionnement en eau interrompu, causant des problèmes de santé et d'hygiène.

## ADORNO

geole». Philosophe, sociologue, psychologue, critique culturelle, essayiste, musicien, compositeur et musicologue, il poursuivait le rêve encyclopédiste. Thomas Mann — son voisin d'exil en Amérique — le décrivait comme «une intelligence presque tragique».

Fils unique d'un grossiste en vin — comme le professeur Raymond Klibansky, de l'Université McGill, né en 1905 — Wiesengrund-Adorno entre à l'Institut en 1931, après son doctorat en philosophie. Le droit d'enseigner lui est retiré deux ans plus tard en raison de ses origines juives. Il rejoint le directeur de l'École Max Horkheimer aux États-Unis en 1938.

C'est là qu'ils rédigent ensemble la *Dialectique de la raison*, un texte fondateur de la théorie critique. Marqué aussi bien par Marx que par Freud, l'ouvrage tente de comprendre et d'expliquer le totalitarisme rouge ou noir, l'antisémitisme, les guerres et les génocides, mais aussi le développement des usines à rêves hollywoodiennes et des médias de masse. La théorie critique développe l'idée que la raison, censée libérer l'homme, se pervertit en son contraire, devient instrument de domination.

La *Dialectique négative* (1966), son ouvrage majeur, va décupler la force de cette analyse. Influencé par Walter Benjamin, Adorno y poursuit une analyse de l'utilitarisme comme nouvelle mythologie. Il y développe aussi l'idée que l'acte même de penser et de créer artistiquement préserve la dignité humaine contre l'asservissement. Cette double perspective engendrera une descendance fructueuse, notamment avec Jürgen Habermas. L'Institut de recherche sociale de Francfort, toujours très actif, vient de lan-

cer un nouveau programme triennal de recherche autour des «paradoxes de la modernisation capitaliste», pour mettre en lumière les forces et les mutations contradictoires à l'œuvre dans nos sociétés.

Le citoyen américain Theodor W. Adorno — aux États-Unis, il a réduit à l'initiale le nom de son père — rentre en Europe au début des années 1950. Il y poursuit ses recherches sur la «personnalité autoritaire», au centre de son interprétation du nazisme. Il ne cesse de prévenir l'Allemagne contre la tentative d'oublier la Guerre et la Shoah. Comment penser après cela? demande-t-il sans cesse. Dans *Minima Moralia*, il affirme même impossible d'écrire de la poésie après Auschwitz. «L'art est la magie délivrée du mensonge d'être vrai», dit encore un de ses célèbres aphorismes. Adorno, formé à Vienne par le musicien Arnold Schönberg, multiplie les écrits sur l'esthétique et surtout sur la musique.

Comme celle de Marcuse, un ancien collègue de l'Institut, sa pensée va animer la réflexion autour des mouvements de protestation des années 1960. Son pessimisme de l'intelligence n'excluait pas l'optimisme de l'utopie. Mais lui-même ne sera jamais à l'aise avec la chienlit de Mai 1968. Theodor W. Adorno rejetait le caractère messianique du marxisme et ne voulait se plier à aucun mouvement de masse. Pour lui, l'art comme la pensée cristallisaient le véritable lieu de l'homme et de la liberté. Les étudiants radicaux finirent d'ailleurs par expulser de chez lui cet intello vieux jeu, qui mourut quelques mois plus tard, d'une crise cardiaque, pendant des vacances en Suisse...

## LE DEVOIR

## LES SPORTS

## Le Canadien à l'entraînement

## Mike Ribeiro s'estime un joueur amélioré

GUY ROBILLARD  
PRESSE CANADIENNE

Mike Ribeiro a connu un deuxième match de trois points en deux jours au camp d'entraînement et pourrait forcer la direction du Canadien à revoir son opinion à son sujet si elle songeait à jeter l'éponge dans son cas.

«Non, je ne ressens pas de pression extérieure, a-t-il répété. Je sais que je suis capable de jouer dans la Ligue nationale. Mais comme je l'ai dit, s'ils ne me voient pas dans leurs plans...»

Ribeiro a encore été une fois très clair. Ainsi quand on lui a rappelé que Bob Gainey, qu'il n'a toujours pas rencontré, souhaite grossir son équipe, il a répondu: «Je ne peux pas me mettre à grossir comme ça. Je ne peux que jouer à ma façon. Ensuite c'est leur décision, et s'ils ne me veulent pas dans leur équipe...»

## Amélioré

Cela dit, Ribeiro a compris le message et parlé à son tour de l'importance de s'améliorer défensivement: «Si tu ne te fais pas marquer de buts, c'est un plus pour toi, a-t-il réalisé. Je pense m'être amélioré défensivement mais je dois m'améliorer encore.»

De même, raconte-t-il, il avait une moyenne de réussite de 40 % aux mises en jeu au début de la saison dernière, mais grâce aux conseils de Yanic Perreault et Saku Koivu, il a complété la campagne à 50 %. Une autre amélioration.

Ribeiro en est à la dernière année de son contrat et il sait que c'est une saison cruciale pour lui, mais il croit en ses moyens.

«Ça fait quatre ans que je joue dans la Ligue nationale et j'ai appris le système, comment jouer dans cette ligue.»

L'an dernier, il se disait surtout plus fort physiquement. Cette fois, il déclare: «Je suis surtout plus

intelligent sur la patinoire et, avec mon style de jeu, je n'ai pas le choix.»

Lors de sa rencontre avec les dirigeants à la fin de la dernière saison, Ribeiro s'est fait dire d'écourter ses présences sur la patinoire de façon à jouer avec plus d'intensité.

«Et je me suis aperçu qu'ils avaient raison, dit-il. J'avais toujours eu droit à beaucoup de temps de glace. On prend des habitudes...»

Ribeiro, qui souhaite rester à Montréal, ne vise d'abord qu'à gagner un poste et il est même prêt à passer par un quatrième tri.

«Claude [Julien] faisait jouer beaucoup plus ses joueurs de quatrième tri, a-t-il noté, et s'il s'aperçoit que ceux-ci jouent mieux que ceux du troisième tri, il va leur donner plus de glace.»

## Ça clique

Mais s'il avait le choix, il resterait avec Richard Zednik. Les deux ont complété la dernière saison dans le même trio et ils ont de nouveau été réunis au camp d'entraînement, souvent avec Jan Bulis.

«J'avais aussi formé un trio avec lui et Yanic Perreault, et c'avait bien fonctionné. Il est fort dans les coins et souvent il me remet la rondelle derrière le filet puis va se placer devant. Ça donne souvent un tir au but», a dit Ribeiro de Zednik, qui semble en belle forme.

Ribeiro avait joué à la gauche de Perreault et il est prêt à retourner à l'aile même s'il avoue préférer rester au centre, où on parle d'accorder des essais sérieux à Chad Kilger et, peut-être, Chris Higgins.

Ribeiro affirme ne pas s'inquiéter de ce qu'on dit et de ce que vont faire les joueurs en compétition avec lui.

Il veut s'imposer personnellement et gagner un poste, c'est tout.

## Braves 10, Expos 6

## Un bien mauvais soir pour Hernandez et la défense

RICHARD MILO  
PRESSE CANADIENNE

Il y a de ces soirs... Livan Hernandez ne l'avait pas, la défense a cafouillé et les Expos ont été battus 10-6 par les Braves d'Atlanta devant 9696 personnes, lundi. Ils n'ont subi qu'une troisième défaite à leurs 19 derniers matchs au Stade olympique.

Les Braves ont remporté leur 94<sup>e</sup> victoire de la saison et ils ont réduit à trois leur chiffre magique pour l'obtention du titre de la section Est — toutes victoires des Braves ou défaites de l'équipe au deuxième rang fait diminuer le chiffre.

Hernandez (15-9) a effectué sa plus courte sortie de la saison. Il n'a travaillé que trois manches et un tiers, le temps de donner sept points, six mérites, cinq coups sûrs et deux buts.

Il a accordé un circuit de trois points à Robert Fick après des erreurs de Jose Macias et Todd Zeile à la deuxième. Il a quitté le monticule à la quatrième quand les Braves ont porté leur avance à 7-1, tout de suite après qu'il ait eu de la confusion sur le terrain. Les arbitres ont appelé un retrait automatique avec les buts remplis et Jose Vidro a laissé tomber la balle.

Vidro n'a pas bien capté la balle qui était frappée mollement par Rafael Furcal avec les buts remplis. Il l'a aussitôt récupérée pour relayer au marbre et retirer Fick, puis Michael Barrett a remis au troisième but pour harponner Vinny Castilla.

Mais au lieu d'un double-jeu, seul Furcal a été retiré (le retrait automatique) et le point a été accordé par l'arbitre du marbre Derryl Cousins. Il était nécessaire que la balle soit appliquée contre les coureurs pour qu'ils soient retirés. Ils couraient à leurs risques. Un mauvais lancer de Hernandez a donné un autre point, puis Mark DeRosa a réussi un simple d'un point.

25<sup>e</sup> circuit de Guerrero

Ovationné en se présentant au bâton, Vladimir Guerrero a remercié la foule en claquant son 25<sup>e</sup> circuit, à la deuxième. Il a canonné le premier lancer de Horacio Ramirez.

Lors de sa deuxième présence du match, Guerrero s'est commis dans un double-jeu tandis qu'il y avait des coureurs aux extrémités, en claquant un dur roulant à Mark DeRosa au deuxième but.

Les Braves menaient alors 4-1, ayant ajouté un point à la troisième à la suite d'un ballon-sacrifice d'Andrew Jones.

Fick a produit les trois premiers points des Braves à la suite des erreurs de Macias et de Zeile.

Macias a été incapable de saisir un ballon de Chip-

per Jones, puis la balle a bondi hors de sa portée, ce qui a permis au frappeur des Braves d'atteindre le troisième but.

Zeile, lui, a effectué un relais hors cible à Joe Vitiello au premier but. La balle a touché le sol devant Vitiello, qui n'a pu la saisir. Fick a ensuite frappé le premier lancer de Hernandez dans les estrades du champ droit.

Horacio Ramirez (11-4) a travaillé sept manches. Il a donné deux points et sept coups sûrs. En plus du circuit de Guerrero, il a cédé un double d'un point à Brad Wilkerson, à la cinquième.

Hernandez, lui, n'a pas tout perdu. En atteignant un total de 217 manches cette saison, il s'est assuré de toucher 6,5 millions \$ la saison prochaine en vertu d'une clause dans son contrat.

Tirant de l'arrière 10-2, les Expos ont inscrit quatre points à la neuvième contre le releveur Trey Hodges à la suite du premier grand chelem en carrière de Brian Schneider. Il y avait deux retraits et Schneider avait deux prises contre lui. Javy Lopez a réussi un double de deux points à la septième pour atteindre le cap des 100 points produits.

## Une défaite méritée

Les Expos méritaient de perdre et Frank Robinson l'a reconnu. «Dans l'ensemble, ce ne fut pas un bon effort, a-t-il dit. On n'a pas bien joué à partir de la deuxième. On n'a pas attrapé la balle et on n'a pas effectué les jeux.»

Livan Hernandez a effectué sa pire sortie de la saison, ne travaillant que trois manches et un tiers, le temps de donner sept points, six mérites. Il a accordé un circuit de trois points à Robert Fick après que Jose Macias et Todd Zeile eurent commis des erreurs, à la deuxième.

«Il ne semblait pas capable de lancer la balle dans la zone des prises», a dit Robinson.

Il reste que les arbitres n'ont pas facilité la tâche des Expos en rendant une décision controversée quand les Braves ont marqué trois points, à la quatrième.

«Je ne pense pas que le règlement du retrait automatique s'appliquait, a affirmé Robinson, qui n'était pas de bonne humeur. Ce n'était pas un ballon. Vidro a tenté de saisir la balle avec le gant renversé.»

«Seulement deux arbitres ont appelé le retrait automatique», a poursuivi Robinson, faisant référence à l'arbitre du marbre Derryl Cousins et l'arbitre du deuxième Joe Brinkman, le chef du quatuor. «Je pense qu'ils ont rendu une mauvaise décision. Quand le règlement du retrait automatique s'applique, les quatre arbitres le font savoir.»

## Chute



KIMIMASA SMAYAMA REUTERS

LE RUSSE Magomed Dzhafarov a projeté au sol le Sud-Coréen Choi Min-ho dans le match pour la médaille de bronze chez les hommes lors du tournoi international par équipe, qui se déroule à Osaka. La Russie a défait la Corée du sud.

## Les Rams de Saint-Louis préparent leur saison

## Mike Martz opte pour le quart Marc Bulger

ASSOCIATED PRESS

St-Louis — Marc Bulger effectuera un deuxième départ au poste de quart et Kurt Warner sera son substitut dimanche prochain lorsque les Rams de St. Louis visiteront les Seahawks de Seattle.

L'entraîneur en chef Mike Martz a fait son choix hier, soit 24 heures après que Bulger eut mené son équipe à une victoire de 27-24, en prolongation, face aux 49<sup>es</sup> de San Francisco.

Bulger a commis deux échappés lors des 30 premières minutes de jeu, mais il s'est ressaisi en deuxième portion de match, complétant 15 de ses 17 passes pour

des gains de 155 verges.

Bulger, qui a terminé la rencontre avec un dossier de 25-en-36, 236 verges et deux touchés, présente une fiche de 7-1 à titre de partant depuis la saison dernière, comparativement à 0-7 pour Warner pendant la même période de temps.

Warner, un double vainqueur du titre de joueur par excellence dans la NFL, avait été muté au rôle de réserviste après avoir subi une commotion cérébrale lors du premier match de la saison, face aux Giants de New York.

Lors de cet affrontement, Warner avait perdu le ballon en six occasions différentes.

Il semble que l'initiative de

Martz n'ait rien à avoir avec l'état de santé de Warner, qui n'a manqué aucune séance d'entraînement. Selon Martz, la décision a été prise dans les «meilleurs intérêts de l'équipe».

«Marc Bulger sera notre quart cette semaine, a annoncé Martz. Qui sait où ça nous mènera? Ne nous tracasons pas avec la durée», a ajouté l'entraîneur en chef des Rams.

Martz a précisé qu'il n'avait pas expliqué sa décision à Warner car les joueurs des Rams étaient en congé hier.

«Nous aurons besoin de Kurt Warner. Ce sera très difficile pour Kurt», a confié Martz.

## BASEBALL

## LIGUE NATIONALE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
Atlanta	94	57	623	—
Floride	83	66	557	10
Philadelphie	82	68	547	11 1/2
Montréal	76	75	503	18
New York	63	86	423	30
Section Centrale				
Houston	81	68	544	—
Chicago	80	70	533	1 1/2
St. Louis	77	74	510	5
Pittsburgh	69	80	463	12
Cincinnati	64	86	427	17 1/2
Milwaukee	64	86	427	17 1/2
Section Ouest				
San Francisco	90	57	612	—
Los Angeles	80	68	541	10 1/2
Arizona	77	73	513	14 1/2
Colorado	68	82	453	23 1/2
San Diego	59	89	399	31 1/2

## Dimanche

Montréal 7 N.Y. Mets 3  
Arizona 5 Colorado 0  
Atlanta 8 Floride 4  
Cincinnati 1 Chicago Cubs 0  
Houston 4 St. Louis 1  
Los Angeles 5 San Diego 2  
Philadelphie 10 Pittsburgh 7  
San Francisco 5 Milwaukee 4 (11 manches)

## Hier

Atlanta 10 Montréal 6  
Pittsburgh 6 Cincinnati 3  
Chicago Cubs 4 N.Y. Mets 1  
St. Louis 11 Milwaukee 2  
San Diego 3 San Francisco 2

## Aujourd'hui

Atlanta à Montréal  
Floride à Philadelphie  
Cincinnati à Pittsburgh  
N.Y. Mets à Chicago Cubs  
Milwaukee à St. Louis  
Houston au Colorado  
Arizona à Los Angeles  
San Diego à San Francisco

## Demain

N.Y. Mets à Chicago Cubs  
Atlanta à Montréal  
Floride à Philadelphie  
Cincinnati à Pittsburgh  
Milwaukee à St. Louis  
Houston au Colorado  
Arizona à Los Angeles  
San Diego à San Francisco

## Jeudi

Houston au Colorado  
San Diego à San Francisco  
Arizona à Los Angeles  
Floride à Philadelphie  
Cincinnati à Pittsburgh  
Montréal à N.Y. Mets  
Milwaukee à St. Louis

## LIGUE AMÉRICAINNE

	Section Est		Moy.	Diff.
	G	P		
New York	93	57	620	—
Boston	87	62	584	5 1/2
Toronto	76	73	510	16 1/2
Baltimore	67	82	450	25 1/2
Tampa Bay	59	90	396	33 1/2
Section Centrale				
Minnesota	81	69	540	—
Chicago	80	69	537	1/2
Kansas City	77	72	517	3 1/2
Cleveland	65	86	430	16 1/2
Detroit	38	111	255	42 1/2
Section Ouest				
Oakland	90	60	600	—
Seattle	86	64	573	4
Anaheim	71	79	473	19
Texas	66	84	440	24

## Dimanche

Baltimore 5 Toronto 3  
Anaheim 2 Seattle 1  
Chicago White Sox 7 Boston 2  
Kansas City 7 Detroit 2  
Minnesota 5 Cleveland 3  
Tampa Bay 5 N.Y. Yankees 2  
Oakland 6 Texas 5

## Hier

Boston 8 Tampa Bay 2  
Kansas City 10 Detroit 4  
Minnesota 13 Cleveland 6  
Texas 6 Seattle 4  
N.Y. Yankees 13 Baltimore 1  
Oakland à Anaheim

## Aujourd'hui

Toronto à Detroit  
Kansas City à Cleveland  
N.Y. Yankees à Baltimore  
Tampa Bay à Boston  
Seattle au Texas  
Chicago White Sox au Minnesota  
Oakland à Anaheim

## Demain

Oakland à Anaheim  
Toronto à Detroit  
Kansas City à Cleveland  
N.Y. Yankees à Baltimore  
Tampa Bay à Boston  
Seattle au Texas  
Chicago White Sox au Minnesota

## Jeudi

Seattle au Texas  
Toronto à Detroit  
Kansas City à Cleveland  
N.Y. Yankees à Baltimore  
Tampa Bay à Boston  
Chicago White Sox au Minnesota

## Football

## Keith Mitchell des Jaguars se soumet à des examens

ASSOCIATED PRESS

Le secondaire Keith Mitchell des Jaguars de Jacksonville a obtenu son congé de l'hôpital hier, après avoir quitté le terrain la veille sur une civière à la suite d'une blessure au cou.

Il faudra attendre encore un peu avant de connaître la durée de l'absence de Mitchell. Le spécialiste des retours de bottés Jermaine Lewis ne reviendra plus au jeu cette saison à la suite d'une déchirure au ligament du genou gauche.

Mitchell est demeuré au sol après avoir plaqé le demi offensif Travis Henry des Bills de Buffalo et il a brièvement perdu toute sensation aux extrémités au premier quart du match remporté par les Bills 38-17.

## Chirac veut les Jeux olympiques

AGENCE FRANCE-PRESSE

Paris — Le président de la République Jacques Chirac, qui a reçu hier au palais de l'Élysée les champions sportifs français, a affirmé que «la France serait heureuse» d'organiser à Paris les Jeux olympiques en 2012.

«Elle serait également heureuse, je tiens à le souligner particulièrement,

et elle se mobilise, d'accueillir en 2007 à Marseille la Coupe de l'Amérique», a dit le président devant un parterre de 200 à 300 champions.

«L'immense succès remporté au Stade de France par les Champions du monde d'athlétisme fait de Paris l'une des villes les mieux placées pour organiser les Jeux olympiques et paralympiques de 2012», a fait valoir Jacques Chirac.